

La revue municipale de Condat Sur Vézère





Inauguration de la cantine - Novembre 2011 -

Numéro 7 – Décembre 2011 -

Editorial

LES TRAVAUX

SAGRANDISSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Cet investissement important pour notre école est maintenant opérationnel depuis la rentrée scolaire de Septembre 2011.

Ce chantier a vu la construction d'une cuisine entièrement neuve (locaux et matériel). Le bâtiment existant a été entièrement rénové et aménagé en salle de restauration.

Ces travaux, confiés au maître d'œuvre Madame BERGEY-NAVARRE, ont commencé fin Décembre 2010, et se sont terminés fin juillet 2011 pour une utilisation effective de cet équipement à la rentrée scolaire. C'est une opération parfaitement menée dans le respect des délais et des engagements financiers, ceci grâce au travail de tous, maître d'œuvre, entreprises, personnel communal, élus qui ont œuvré ensemble pour que cette cantine soit fonctionnelle en temps et en heure.

Nous disposons donc d'un équipement répondant à l'ensemble des normes en vigueur, permettant d'offrir de meilleures conditions de travail au personnel et d'accueillir les enfants dans un cadre rénové et agréable.

Ces travaux d'un montant total de 409 000 € ont été co-financés par l'Etat, le Conseil Général de la Dordogne et la Commune.

♦ RENOVATION DE L'EGLISE

La 1^{ère} tranche de travaux de rénovation de l'église a été réalisée comme prévu en 2011 avec principalement la reprise de la charpente et de la toiture de cet édifice ainsi que des travaux intérieurs d'assainissement des murs. Dans l'attente de la réalisation de la 2^{ème} tranche qui concerne le ravalement intérieur, des travaux complémentaires vont être effectués début 2012 afin de canaliser les eaux de ruissellement extérieurs, de préparer les travaux de la 2^{ème} tranche et de procéder à la réfection des vitraux.

♥ VOIRIE

Les travaux de voirie ont porté essentiellement sur l'aménagement, Avenue de Coly, du trottoir avec collecte des eaux pluviales, les reprises de la chaussée rue des Consuls, la réfection complète du chemin de la Grézelle.

ASSAINISSEMENT

La 4^{ème} tranche d'assainissement qui concerne la rive droite de la Vézère le long du RD 704 vient de s'achever après plusieurs mois de travaux et se trouve maintenant opérationnelle. Ce chantier a consisté à créer un réseau de collecte du lieu-dit « Sous la Roche » jusqu'à « La Béchade » et à mettre en place un poste de relevage des eaux usées qui renvoie ces effluents vers la station d'épuration existante après avoir traversé la Vézère. De part l'ampleur de ces travaux, c'est une tranche financièrement lourde d'un montant de 530 456 € financée conjointement par le Conseil Général, l'Agence de l'eau et la commune.

La complexité de ce chantier a été de coordonner l'ensemble des opérations d'enfouissement réalisé en parallèle de la pose du réseau d'assainissement. En effet, nous avons pu, dans un même temps, enfouir la ligne électrique moyenne tension, la ligne électrique basse tension, le réseau téléphonique et mettre en place un réseau de collecte des eaux pluviales le long de cette voie afin d'engager les travaux de création d'un trottoir programmés pour début 2012. Ceci explique la durée des travaux de plusieurs mois qui a pu causer une gêne aux usagers mais la réalisation de ces travaux concomitants était absolument nécessaire.

CREATION PARKING CIMETIERE

2011 a vu la réalisation d'un parking sur l'arrière du cimetière existant avec création d'une voie d'accès et l'agrandissement du cimetière.

Ces travaux rendus nécessaires afin d'améliorer la sécurité des personnes dans cette zone permettent à chacun d'accéder à ce lieu de recueillement en toute quiétude. Cela a pu changer les habitudes de certaines personnes qui s'en sont émues mais l'amélioration des conditions d'accès et de sécurité de ce cimetière est incontestable.

RESEAU ELECTRIQUE

Différents travaux de renforcement et d'effacement des réseaux ont débuté en 2011 pour se terminer début 2012.

Il est nécessaire d'effectuer un renforcement du bourg de Condat alimenté actuellement par le transformateur de La Chapelle. Ainsi, un deuxième transformateur sera installé prochainement en centre bourg pour remédier à cette situation. Des travaux préparatoires de passage de gaines nécessaires à l'enfouissement de la ligne moyenne tension ont été engagés cet automne rue des Consuls.

Des travaux d'effacement de réseaux au lotissement Les Graves sont en cours de réalisation.

Inauguration de la nouvelle cantine





Le recensement de la population en bref

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

L'enquête de recensement de la population en 2012 Chacun de nous compte

En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population.

<u>L'objectif</u>: mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Cette année, vous êtes recensé(e).

Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles.

Merci de votre participation.

•

Mode d'emploi :

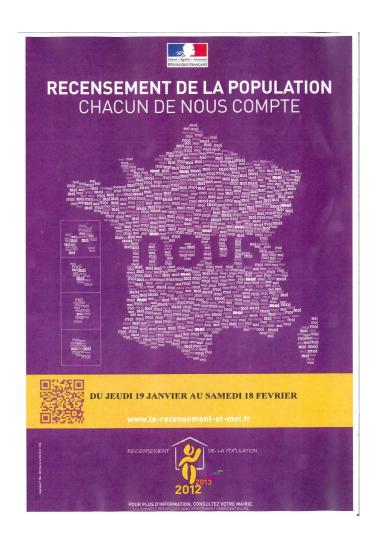
1- Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.

Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire.

- 2- L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :
- → le premier, intitulé <u>feuille de logement</u>, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement.
- → le second, le <u>bulletin individuel</u>, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement, quel que soit son âge.
- 3- Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.

L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

- 4- Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.
- 5- À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.





Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (<u>formulaire d'inscription</u>, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie le <u>formulaire d'inscription</u>, une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,

Rappel:

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.



Frelons asiatiques

Vespa velutina

Qui es-tu?



On trouve cette variété en général dans le Nord de l'Inde, en Chine ou dans les montagnes d'Indonésie (Sumatra, Sulawesi).

Mais, en France, depuis ces dernières années, de nombreux nids de ce frelon "Vespa velutina" ont été découverts.

Ils prolifèrent rapidement et ils s'implantent en progressant de régions en régions. Il semble que l'insecte soit arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises fin 2004 déposées vers Tonneins en Lot et Garonne. En déballant ces poteries la reine frelon en a profité pour s'enfuir et à partir d'elle seule, fécondée, la prolifération a commencé.

Sa caractéristique est de s'attaquer aux ouvrières des ruches, notamment des espèces Apis mellifera et Apis cerana, notre abeille. Selon les observations, ce frelon se positionne en vol stationnaire à l'entrée des ruches, prêt à fondre sur les abeilles chargées de pollen pour les tuer en leur coupant la tête avec ses mandibules puissantes et entraînées. Il la saisit entre ses pattes et la tue en lui coupant la tête d'un coup de mandibules derrière sa tête avant de l'emporter dans un arbre pour la dépecer. Après lui avoir arraché les pattes et les ailes, toute chaude, il en fait une boulette qu'il emporte jusqu'au nid pour en nourrir les larves. Il arrive à tuer et à emporter une abeille en quelques minutes. Une dizaine de frelons suffisent à condamner une ruche...

Description:

Long de 20 à 25 millimètres pour les ouvrières, jusqu'à 30 mm pour les reines, Vespa velutina est un peu plus petit que son cousin Vespa crabo, jusqu'à présent seule espèce de frelon représentée en Europe de l'Ouest.

Les reines frelons sont impressionnantes, d'autant qu'elles volent en faisant beaucoup de bruit

On les reconnaît aussi à leur thorax entièrement brun noir velouté et à leurs segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune orangé. Seul le 4e segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé.

Les pattes brunes sont jaunes à l'extrémité. La tête est noire et la face jaune orangé. Cette espèce exotique est impossible à confondre avec la seule espèce de frelon vivant en France, le Frelon d'Europe, Vespa crabo, qui a le corps taché de roux, de noir et de jaune et l'abdomen jaune rayé de noir.

Pour le détruire.

Idéalement, il faudrait repérer les nids au printemps avant que les arbres aient mis leurs feuilles. Les détruire dès le printemps élimine les dégâts de ce redoutable prédateur. Toute destruction avant septembre élimine le risque de multiplication pour l'année suivante.

C'est en automne que les jeunes reines avec les mâles quittent le nid. Une fois les reines fécondées, elles seront les seules à hiberner, les mâles vont mourir. La totalité de la colonie meurt peu à peu. Le nid ne sera pas réutilisé l'année suivante.

Seules les jeunes reines fécondées (appelées fondatrices) passent l'hiver dans un endroit abrité. Elles hibernent. Au printemps elles ébauchent un nouveau nid, pondent quelques oeufs, soignent les premières larves (ouvrières) pour que la colonie se développe. L'activité des femelles fondatrices dépend alors de la température.

L'essaimage a lieu à partir de la fin de l'été. L'envol individuel des mâles et des femelles reproductrices de la nouvelle génération a lieu en fin d'été voire en début d'automne. Il y a alors accouplement. Il n'y a pas de colonies pérennes et les nids ne servent donc qu'une fois. Le nid se détruit rapidement avec les intempéries au cours de l'hiver. Quelques nids de V.velutina ont des prédateurs naturels (geais et pics-verts pillant des nids, mésanges mangeant les quelques larves restantes). Par contre on ne connaît pas de prédateurs de l'insecte à ce jour.

La reine consacrera alors le reste de sa vie à pondre. Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente pour atteindre son maximum au cours de l'automne. Comme chez tous les autres Hyménoptères, les descendants femelles sont issus d'oeufs fécondés et les mâles d'oeufs non fécondés. La colonie n'est composée que d'ouvrières (femelles stériles) jusqu'à ce que la nouvelle génération de sexués mâles et femelles se développe à la fin de l'été.

Vespa velutina construit un volumineux nid de papier mâché, de cellulose composé de plusieurs galettes de cellules entourées d'une enveloppe faite de larges écailles de papier, striées de beige et de brun.

Le Frelon asiatique nidifie parfois dans un bâtiment ouvert ou dans un creux de muraille, beaucoup plus rarement dans une cavité du sol. Lorsqu'il façonne son nid dans la frondaison d'un grand arbre, la présence de la colonie n'est décelable que par le va-et-vient des ouvrières dans le feuillage, car le vol du frelon asiatique est beaucoup plus discret que celui du Frelon d'Europe. On ne découvre souvent les nids de Vespa velutina qu'en hiver, lorsque les arbres ont perdu leurs feuilles.

La destruction au fusil, en été, n'est pas une solution définitive, il restera toujours un coin de nid pour relancer la colonie. La possibilité de détruire la reine au fusil n'est pas réaliste. Elle se sauvera et construira un nouveau nid avec quelques ouvrières. De plus, les nids observés en hiver sont désertés et donc vides.

Comment agir, un geste simple... Mais très efficace :

Aux premières chaleurs printanières, les reines fécondées, seules rescapées de la colonie de la saison précédente sortent de leur hiver d'hibernation. Elles vont élaborer une première ébauche de nid d'où sera issue une première génération d'ouvrières chargée d'agrandir l'édifice pendant qu'elles oeuvreront pour assurer leur descendance.

C'est pendant une période qui se situe de <u>fin février à début mai</u>, qu'esseulées, ces reines fondatrices, parcourant la campagne afin de subvenir aux besoins de leurs progénitures, sont susceptibles d'être piégées.

Solutions pour capturer les reines fondatrices.... le piège sélectif!!!

Quand installer des pièges ?

Piéger les reines au printemps car elles circulent pour se nourrir et pour démarrer seule leur nid. Mettre une très forte quantité de pièges aux abords des points d'eau qui sont abrités des vents dominants.

Pour l'appât : quels sont les choix du frelon asiatique ?

- bière (sans alcool) avec sucre fonctionne très bien en Périgord uniquement des frelons européens ou asiatiques dans les pièges, pas d'abeille.
- vin blanc, grenadine...

Société Communale de Chasse

PERIODE DE CHASSE du 11 Septembre 2011 au 29 Février 2012:

► PETIT GIBIER:

{Faisans, perdreaux, lapins, lièvres, palombes, bécasses et autres espèces d'oiseaux chassables}.

La chasse aux anatidés est interdite sur toute la commune par notre règlement intérieur.

Les lâchers de faisans auront lieu tous les quinze jours soit au total 350 faisans lâchés.

Une centaine de perdreaux ont été lâchés au cours de deux dimanches d'octobre 2011.

Après la clôture de la saison de chasse, dix couples de perdreaux reproducteurs seront mis en place en mars 2012. Pour une bonne réussite de reproduction un piégeage de la sauvagine est donc nécessaire.

Pour cela notre piégeur agréé a relativement bien garni son carnet (20 ragondins, 3 fouines, 7 pies, 8 renards dont 5 au cours de battues).

La population de lapins est en légère augmentation, celle du lièvre aurait tendance à s'accroître.

Trop peu de palombes ont fait escale dans nos bois, quelques paloumayres ont eu le plaisir d'en prélever.

Les bécasses commencent à arriver en grand nombre et les mordus de la belle mordorée pourront essayer de surprendre cette espiègle ténébreuse.



► GRAND GIBIER:

Le plan de chasse grand gibier imposé est ainsi réparti :

⊕ 12 sangliers, ⊕ 24chevreuils, ⊕ 1 biche et un jeune mâle ou femelle.

Au 1^{er} décembre, 4 sangliers ont été abattus. 9 chevreuils, la biche et une jeune femelle ont été prélevés.

Nous avons obligation de respecter le plan de chasse, imposé par la Direction Départementale de l'Agriculture via notre Fédération Départementale des chasseurs, et nous devons prélever un nombre minimum pour chaque espèce d'animal.

Une sanction pécuniaire est applicable en cas de non-respect du prélèvement minimum.

Nous rappelons que, même si nous avons l'obligation de réguler la population de gibier, nous ne sommes pas propriétaires des animaux sauvages et que nous ne pouvons pas être tenus pour responsables des dégâts ou accidents occasionnés hors action de chasse.



A ce propos, un décret publié au journal officiel le 6 août 2010 instaure une franchise de 500 euros(c'est pas rien) pour l'indemnisation par le fond de garantie des assurances en cas de collision avec un animal sauvage, hors action de chasse. Endommager son véhicule suite à un choc avec un animal sauvage vous coûtera désormais 500 euros.

SAISON CYNEGETIQUE 2011/2012 soit du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012:

Notre assemblée générale, a eu lieu le 26 août dernier. Les adhérents se sont sentis concernés, puisqu'il y avait de nombreux participants. Un vote a eu lieu pour renouveler le tiers des membres du bureau.

► PETIT GIBIER:

Le nombre de lâchers de faisans et de perdreaux est identique à celui de l'année dernière, ainsi que le nombre de perdreaux reproducteurs.

► GRAND GIBIER:

Selon les propositions de la Fédération Départementale des Agriculteurs via notre Fédération nous devrons prélever, au cours de cette saison, 12 sangliers, 24 chevreuils, 1 biche et 1 jeune. A ce jour, le plan de chasse sangliers n'est pas en bonne voie d'exécution.



BILAN DE NOS MANIFESTATIONS:

Notre poule au gibier a eu lieu le samedi 5 février 2011 à 20 h 30. Les nombreux participants ont pu apprécier la quantité et la qualité des lots. Les chanceux étaient ravis.

Le repas des chasseurs s'est déroulé le dimanche 13 mars 2011 à midi. Les convives ont été enchantés, autant par la qualité de notre menu que par l'ambiance conviviale.

Les danseurs ne se sont guère ménagés et se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine.

Le 25 juin 2011, le feu de la Saint Jean a connu un énorme succès. Chacun a pu apprécier les différentes prestations ainsi que les attractions (grâce à la participation de la municipalité pour le manège).

De l'avis de tout le monde, le feu était énorme et magnifique.

Notre traditionnel repas de sangliers à la broche s'est déroulé le dimanche 7 août 2011.

Plus de 215 convives ont apprécié la qualité de ce repas champêtre.

COMPOSITION DU BUREAU:

Président : Marcel DELPEYROUX Vice-Président : Jean-Claude JOFFRE

Secrétaire: Michel MORITZ

Secrétaire adjoint: Denis DIRONDE,

Trésorier: Michel REGNIER
Trésorier adjoint: Daniel BRUN

Membres: Jean-Marie GAY, Jean-Jacques VERDIER, Raymond REGNIER.

Responsables de l'équipe sangliers et Directeurs de battue: Jean-Marie GAY et Raymond REGNIER.

Responsable de l'entité cerfs, chevreuils et Directeur de battue : Marcel DELPEYROUX.

Responsable de la chasse petit gibier : Jean-Claude JOFFRE.

L'effectif de notre société se compose de 80 nemrods dont environ 35 chasseurs de grand gibier.



CALENDRIER DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS:

Notre poule au gibier est prévue le samedi 4 février 2012 à 20 h 30 dans la salle des fêtes.

Le **feu de la Saint Jean** aura lieu le **samedi 23 juin 2012**, à la plaine des jeux.

A partir de 19 h, des grillades, frites, pâtisseries, café et boissons fraîches vous seront proposées. Avec le soutien de la municipalité, nous envisageons, pour agrémenter votre soirée, de vous proposer les mêmes attractions que celles de l'année dernière. Bal sous les lampions, ambiance assurée.

Enfin vous réserverez vos places, dès maintenant, pour notre traditionnel repas de <u>sangliers à la broche</u> qui se déroulera le <u>dimanche 5 août 2012 à midi</u>, à la plaine des jeux. Les places sont limitées.

Cinq chapiteaux pouvant abriter 220 personnes seront installés.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2012.



<u>Site internet</u>: http://condat-fc.footeo.com

Foot féminin

Le football féminin est en plein essor et le nombre de licenciées enregistré par la fédération française est en constante progression.

Si les joueuses restent bien moins nombreuses que les joueurs, ce sport séduit de plus en plus les jeunes femmes.

La très bonne prestation des Bleues lors de la coupe du Monde en Allemagne au printemps dernier et la victoire de Lyon en ligue des champions y sont pour beaucoup. Ces résultats ont attiré les médias qui retransmettent plus régulièrement cette discipline. Ainsi, voir une fille sur un terrain de football devient de moins en moins marginal.

Pour rattraper son retard par rapport à des nations comme l'Allemagne, l'Angleterre ou les Etats-Unis, la Fédération, relayée par la ligue d'Aquitaine et le district de football Dordogne-Périgord, met l'accent sur le foot féminin et communique beaucoup auprès des clubs.

Depuis quelques années, le Condat FC comptait quelques éléments féminins dans les petites catégories. Cette saison, une équipe sénior participera au championnat de Dordogne en foot à 7. Nous vous invitons à venir soutenir la formation Condacoise le dimanche après-midi pour leurs premiers pas dans notre sport. Les dates des rencontres figurent sur notre site internet.

L'avenir nous dira s'il s'agit d'un effet de mode ou d'un véritable phénomène de société.





<u>Débout</u>: Sébastien MOUNEIX - Louise NOURRISSON - Anaïs PEDENON - Tiffany DA COSTA - Tatiana BATISTA - Mélissa CHAUVIGNAC - Dounia ALLOU - Arnaud MATHIEUX

<u>Accroupi</u>: Lisa SANCHEZ - Pauline SALVESTRI - Sonia MESSAOUDI - Alma FERREIRA - Karenly DUFOUR - Alison AUTHIER

Absentes: Muriel PEYDECASTAING - Marie-Josée COSTA





2011, une année piscicole catastrophique par l'assèchement du Coly (manque de pluviométrie, mauvais écoulement du lit, pompages, irrigation, consommation et mauvaise gestion arrêté préfectoral).

Février:

- le 07 : mise en eau des étangs de reproduction brochets 6 males et 8 femelles + 20 kg de gardons,
- le 08 : 5000 œufs de truites fario mis à naître dans la Commanderie,
- le 10 : 25 kg d'Astacus Leptodactylus lachés dans le Coly
- le 26 : Nettoyage de l'étang de pêche (5 personnes).

Mars:

- le 02 : 150 kg de truite fario lachés dans le Coly,
- le 12 : Ouverture du Coly

<u>Avril</u>:

- le 03 : le concours à la truite à l'étang a vu 108 pêcheurs pour 348 truites prises,
- le 10 : la fédération a aleviné la Vézère de 1500 brochetons de 5 cm,
- le 17: le concours aux brochets sur le Coly a réuni 23 pêcheurs pour une prise de 33 cm,
- le 22 : 3500 truitelles de 4 cm nées dans la Commanderie ont rejoint le Coly,
- le 29 Mai : 80 kg de fario lachés dans le Coly.

<u>Mai</u> :

- le 02 Vidange des étangs de reproduction, 25 brochetons de 10 cm lachés dans la Vézère puis remise en eau des étangs avec 30 kg de gardons et 3 couples de la black bass.
- le 04 : interdiction de pompage du Samedi 8 h au Dimanche 8h,
- le 31 : alevinage par la Fédération de 2000 alevins de Sandre dans la Vézère.

Juin:

- le 23 : le Coly coule dans la Vézère uniquement par la levée. L'eau ne passe plus sur la cascade Chabrelie.
- le 24 : Journée de pêche à l'étang pour tous les élèves du primaire de Condat

Juillet :

- le 05 : la levée est sèche de la Cascade Chabrelie à l'Eglise,
- le 07 : Vidange des étangs de reproduction par manque d'eau, 100 black bas de 3 cm ont rejoint la Vézère et 300 gardons l'étang de pêche.
 - La Fédération est prévenue de la pêche électrique prévue pour le 18.
- le 08: Interdiction totale de pompage (trop tard plus d'eau sur le bas du Coly),
- le 09 : L'eau passe à peine sous le pont de la Redonde,
- le 11 : L'eau passe très difficilement sur les cascades de chez Parker au stade,
- le 18 : 60 kg de poissons : truites, goujons, gardons, chabots, chevesnes sont sauvés et remis au pont de bouch grâce à la pêche électrique de sauvetage effectuée par la fédération,
- le 23 : Le Coly recoule dans la Vézère,
- le 28 : Le Coly ne couple plus dans la Vézère et sera sec jusqu'au stade et les cascades seront sèches jusqu'à chez Parker.

Août:

26 au 28 : Enduro carpe sur la Vézère – 16 équipes de 2 pêcheurs – 8 carpes prises pour un total de 68 kg
 200 dont 3 de plus de 10 kg et la plus grosse de 11 kg 700

Septembre:

- le 10 : 8 h d'enlèvement d'encombrants dans le Coly avec la Société HAMELIN Paul (16 personnes),
- le 24 : Sensibilisation sur les déchets dans la nature, seulement 5 personnes se sont déplacées de 14 h à 16 h. Le matin de 8 h à 12 h, nettoyage du Coly (8 personnes),

Octobre :

- les 1^{er} et 29 : de 8 h à 12 h, nettoyage du Coly (11 personnes),

Novembre:

- le 05 : le Coly recoule dans la Vézère par la totalité de son lit,
- le 16 : nettoyage des berges du Coly (épareuse intercommunalité),
- le 19 : nettoyage du Coly (9 personnes),
- le 22 : alevinage de la Vézère de 35000 alevins de perche et 10 kg de tanches dans l'étang de pêche, don de la fédération.

Décembre :

- le 10 : 8 h à 12 h — Nettoyage du Coly et 17 h Assemblée Générale. Nous enregistrons pour 2011 une perte de 30 cartes soit 173 adhérents (28 adultes et 2 moins de 18 ans). Pour 2012, les cartes de pêche sont en vente au « Lou Païs » et sur internet : www.cartedepeche.fr Bien vérifier que vous êtes adhérent à AAPPMA de Condat-sur-Vézère. Ouverture le 10 Mars 2012.

Le Président,

MANDRAL Eric.



L'année 2011 a été très agréable : le 24 juin, nous avons retrouvé le club de Beaureagard autour du repas de fin de saison. Nous espérons une autre rencontre pendant l'année à venir.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, notre prochaine réunion sera Mardi 10 Janvier 2012 à 14 heures à l'ancienne cantine.





Partagez vos vacances

Devenez famille d'accueil

Durant trois semaines, en juillet, tissez des liens d'amitié dans le cœur d'un enfant.

Accueillir c'est donner un peu de soi pour recevoir tellement.

Rejoignez nous dans ce grand élan du cœur.



Vous pouvez nous contacter au Secours Catholique Dordogne – Périgord

BP 1001

38, avenue Georges Pompidou

24001 PERIGUEUX Cédex

Tél: 05 53 05 79 29



L'UFC QUE CHOISIR en DORDOGNE

à SARLAT:

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois

LE COLOMBIER- SALLE N°2 A LA CRAMA

De 9 h 30 à 12 h 30. – 14 h 30 à 17 h 30

UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation : assurances, banques, logement, téléphonie, internet, automobile, loisirs etc...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser au siège :

1 Square JEAN JAURES 24000 PERIGUEUX

Tél: 05 53 09 68 24 Fax: 05 53 06 71 09

ufc.perigueux@orange.fr

<u>Site</u>: http://ufcquechoisirperigueux.com



NAISSANCES en 2011

Floriane DELROUS née le 07 Février 2011 Nathan FERREIRA de CARVALHO né le 25 Avril 2011 Lucas FROMENT né le 10 Mai 2011 Ethan Lucas Ryan DUCHEMIN né le 18 Mai 2011 Léana CAUZIT née le 05 Juillet 2011 Manon Emma DELMOND née le 18 Août 2011 Mathys, Shaun DOGGETT né le 25 Août 2011 Noa, Jean FABRE né le 29 Août 2011 Jules DELORD le 12 novembre 2011



MARIAGES en 2011

Harintsoelina Lalaina RAJERISON & Jean-Jacques BOUILLON le 29 Janvier Vinciane Lucette Marthe MONCLA & Romain GANS le 11 Juin Muriel Hélène HENRI & Alexandre Bernard Pascal NAVARRO le 06 Août

DECES en 2011

Alphonse Marcel CAHU le 03 Février
Marcelle FOURNIER épouse LACOSTE le 19 Avril
Jeanne Anna SAVIN veuve René VITRAT le 25 Avril
Dominique GENET le 20 Mai
Robert SOUILLAC le 28 Juin
André CHEVALIER le 05 Septembre
Léonie RAVIDAT veuve André BLANCHARD le 09 Octobre
Roger André DELPEUCH le 08 Novembre

